



## MODALITES ET BULLETIN D'ADHESION 2019

En adhérant à la FémasIF, vous devenez également membre de la Fédération Nationale des Maisons et Pôles de Santé **FFMPS**. Vous bénéficiez à ce titre des informations de la FFMPS transmises régulièrement (évolutions réglementaires, négociations sur les modalités de financements, agendas de rencontres sur les MSP/PSP, formations...).

L'adhésion à la FémasIF/FFMPS est également une marque de reconnaissance de l'importance du travail mené par la FFMPS au niveau national pour favoriser le développement d'équipes pluri-professionnelles de soins de 1<sup>er</sup> recours et un soutien aux actions menées par la FémasIF pour le niveau régional.

**Nom de la structure :**

**Adresse professionnelle :**

Nom – Prénom du contact :

Téléphone :

Mail :

Date :

<b>Mettre une croix sous la case de votre choix</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Exercice en MSP		
Exercice en MSP dans une structure MSP multi site (pôle de santé)		
Projet de maison ou pôle de santé		
CPTS		

<b>Montant de l'adhésion annuelle à la FémasIF à indiquer à droite</b>		
Maison de santé (isolée ou en multi site) en activité ou équipe en projet bénéficiant d'un financement FIR :	400	
CPTS :	400	
Equipe en réflexion sur un projet de maison ou pôle de santé	50	
Professionnel de santé isolé :	50	

Est-ce que vous (ou un membre de l'équipe) souhaitez :

- présenter au Conseil d'Administration 2019 (Assemblée Générale 2019) **OUI NON**
- participer à des groupes de travail ? **OUI NON**

Bulletin à retourner avec le chèque correspondant à l'ordre de la FémasIF

FémasIF – 53 quai de la Seine – 75019 Paris

Contact : 06 95 93 83 47

[femasif.coordination@gmail.com](mailto:femasif.coordination@gmail.com), copie à [femasif.assit@gmail.com](mailto:femasif.assit@gmail.com)